

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous êtes des élus.

Votre fonction comporte une responsabilité civile.

Elle comporte aussi une responsabilité morale de niveau équivalent.

La technologie de la téléphonie mobile a été développée en fonction exclusive des intérêts économiques.

L'incidence sur la santé publique n'a en rien été prise en considération.

Bien plus, les exploitants de cette branche technique, évidemment informés des risques, ont organisé un vaste réseau de dissimulation des informations réelles.

Appuyé sur des documents présentés comme scientifiques.

Aujourd'hui, le brouillard est dissipé.

Les hautes autorités scientifiques fiables, c'est-à-dire sans lien avec les groupes financiers de l'Industrie, ont confirmé officiellement que, dans son état technique présent, la téléphonie mobile est source de pathologies répertoriées. Dont certaines sont graves.

Or, la téléphonie mobile peut être compatible avec la santé si on lui applique une réglementation stricte, qui fixe un seuil d'exposition maximal à 0,6 V/m. La solution a été testée en divers lieux. Elle marche.

La fixation d'une réglementation dépend des politiques.

Les citoyens socialement actifs sont de plus en plus nombreux à disposer des informations réelles à ce sujet.

Ils attendent de voir quels seront les politiques qui prendront position de façon claire et ferme pour la protection de la santé publique.

Nous vous demandons de bien vouloir envoyer à notre adresse postale :

Association Nationale Robin des Toits – 55 rue Popincourt 75011 Paris

la déclaration suivante :

- Je m'engage pour une réglementation de la téléphonie mobile comportant un seuil d'exposition maximal de 0,6 V/m -

suivie de votre nom.

La liste sera publiée avant fin Février.

Merci d'avance.

Robin des Toits

P.S. :

Pour information, nous joignons un résumé des points essentiels du sujet.